



Dilemme pétrolier en Equateur

Alors que l'Equateur s'apprête à recevoir le pape François, le pays doit décider s'il exploite ou non l'or noir de ses exceptionnelles aires naturelles, au risque d'un désastre écologique majeur

QUITO - envoyé spécial



L'initiative avait fait grand bruit. En 2007, le président équatorien, Rafael Correa, proposait à la communauté internationale de financer la non-exploitation du pétrole du Yasuni, le grand parc national de l'Amazonie équatorienne. L'idée était simple : pour éviter que les quelque 110 millions de tonnes de carbone stocké dans le sous-sol du Yasuni n'aggravent le réchauffement en cours, les Etats, mais également la société civile, pouvaient indemniser le pays, qui renoncerait en retour à exploiter le parc amazonien. Baptisée Yasuni-ITT (du nom des trois puits d'exploration forés : Ishpingo, Tambococha et Tiputini), l'initiative a finalement été abandonnée en 2013, les promesses de financement étant très inférieures aux attentes.

La perspective de la 21^e conférence de l'ONU sur les changements climatiques (COP21), qui doit se tenir en décembre à Paris, et le retour en force du climat à l'agenda international suscitent, à Quito, une pression renouvelée sur la présidence équatorienne pour remettre

en selle l'initiative. La visite dans le pays du pape François, du 6 au 8 juillet, moins d'un mois après son encyclique en faveur d'une écologie « intégrale », pourrait également peser dans la balance. Il est encore temps : l'économiste de l'environnement Carlos Larrea, professeur à l'Université andine Simon-Bolívar (Quito), rappelle qu'« il n'y a pas encore de consortium entre PetroAmazonas [groupe pétrolier public] et un partenaire privé pour exploiter le pétrole du Yasuni ». Jusqu'à présent, le parc demeure inexploité, la chute des cours du brut rendant peu rentables les huiles très lourdes de la zone.

Réserve de biosphère

Celui qui fut l'un des architectes de l'initiative Yasuni-ITT plaide pour qu'un « mécanisme stable » permette de rémunérer la non-exploitation de certains gisements de fossiles, tout en protégeant des zones de grande valeur patrimoniale. Or, rappelle M. Larrea, le Yasuni – classé réserve de biosphère par l'Unesco – est l'une des zones hébergeant la plus forte densité d'espèces au monde. « Sur un hectare du Yasuni, il y a

plus d'espèces d'arbres que sur l'ensemble du continent européen », illustre-t-il. Le même mécanisme pourrait s'appliquer à d'autres zones importantes pour le maintien de la biodiversité, « comme par exemple le parc des Virunga, en République démocratique du Congo », précise M. Larrea.

L'Equateur remettra-t-il sur la table l'initiative abandonnée en 2013 ? « Le gouvernement équatorien soutient toujours le concept de "Net Avoided Emissions" [émissions nettes évitées] », rappelle Daniel Ortega Pacheco, conseiller environnemental au ministère équatorien des affaires étrangères. Or, ce concept a été précisément mis en avant par l'Equateur voilà quelques années, avec comme exemple de mise en œuvre l'initiative Yasuni-ITT.

Pour autant, le gouvernement ne semble pas prêt à laisser le pétrole du Yasuni sous terre le temps qu'un éventuel accord trouvé à Paris entre en vigueur, c'est-à-dire en 2020. Le temps presse. Le pétrole compte pour plus de 50 % des exportations de l'Equateur, dont le taux de pauvreté était encore de 22,5 % en 2014, selon la Banque mondiale.

D'ailleurs, la course vers toujours plus d'exploitation pétrolière ne semble pas être en voie d'arrêt. Depuis décembre 2013, la totalité de l'Amazonie équatorienne – y compris le sud encore largement inexploité – est découpée en concessions pétrolières. « Toutes les concessions n'ont cependant pas encore été attribuées », dit Laurence Maurice, chercheuse à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et coordinatrice du projet de recherche franco-équatorien Monoil (Monitoring environnemental, santé, société et pétrole en Equateur) sur les effets socio-économiques, environnementaux et sanitaires de l'exploitation pétrolière. En cause : là encore, la faiblesse des cours et la qualité du pétrole, mais aussi l'opposition de certaines communautés indiennes.

Désastres environnementaux

Une question sensible dans un pays qui connaît l'un des plus grands désastres environnementaux de l'histoire, avec les dégâts à grande échelle de l'exploitation du pétrole du nord-ouest de l'Amazonie équatorienne par le pétrolier

américain Texaco (propriété de Chevron depuis 2001), entre 1964 et 1990. L'affaire donne lieu à un interminable bras de fer judiciaire entre les plaignants équatoriens soutenus par le gouvernement et Chevron. Condamnée en 2012 par une juridiction équatorienne à verser une amende record de 9,5 milliards de dollars, la société américaine s'est tournée vers un juge new-yorkais qui, en mars 2014, a estimé ce jugement invalide. Les plaignants ne peuvent donc demander la saisie d'actifs de la société pour être dédommages.

Les dégâts sont cependant sans équivoque. Près de 2 000 « piscines » – bassins de rétention de déchets pétroliers – sont disséminées sur des dizaines de kilomètres carrés de forêt pluviale, contaminant les eaux de surface, seules sources d'approvisionnement des populations locales. Celles-ci voient l'incidence de certaines maladies grimper de manière significative. Une catastrophe qui n'a pas éteint la soif d'or noir. ■

STÉPHANE FOUCART
 CARTOGRAPHIE : FLAVIE HOLZINGER,
 VÉRONIQUE MALÉCOT
 ET CLAUDIA PATRICOLO